

ACCES_Info pratiques_épreuves écrites



Convocation mail = convocation officielle

A imprimer et à présenter + pièce d'identité

La convocation comprend :

- N° de candidat à reporter sur les copies
- Adresse du centre
- Horaires et durée des épreuves

**Sans convocation papier et pièce d'identité
Aucune entrée ne sera possible**



L'adresse

Elle sera renseignée sur l'espace des candidats et sur les convocations, au plus tard, 15 jours avant les 1eres épreuves.



Les horaires

Ils seront indiqués sur la convocation.

Toutes les épreuves se déroulent sur une seule journée.
En revanche, les horaires peuvent s'étendre entre 08h et 19h, en incluant le temps de contrôle, d'installation et d'éventuels ajustements au cours de la journée.

Des ajustements peuvent être envisagés, sur demande (jurys ou personnel CNCJ).

Il est donc recommandé de ne pas réserver de train trop tôt, afin de tenir compte de cette large amplitude horaire.



Bagages autorisés

Le centre ne fait ni vestiaire, ni bagagerie.
Les **bagages encombrants ne seront pas acceptés.**

Un sac à dos ou une petite valise pour le transport des codes pourra être accepté(e). Il/elle sera contrôlé(e) à l'entrée par les agents de sécurité.



Sortie interdite

La **1ere heure** et les **15 dernières minutes** d'épreuve



Sorties autorisées

Si raisons d'impérieuses nécessités
Si sortie définitive avant les 15 dernières minutes



Le candidat lèvera sa main et **attendra la venue
D'un(e) surveillant(e)**



Fin 1ere épreuve

Les candidats sortent de salle et prennent avec eux
convocation et pièce d'identité.

Les codes, recueils et textes autorisés restent en salle.

Les bagages peuvent rester mais **ne seront pas
surveillés.** CNCJ décline toute responsabilité en cas de vol.



Déjeuner

Les candidats **ne peuvent déjeuner en salle.**
Des points de restauration sont situés à environ une dizaine de minutes à pied.



Consignes sanitaires

Un(e) candidat(e) présentant une toux pourra être invité(e) à porter son masque durant l'épreuve.



Contrôle sur table

- Convocation **PAPIER** (matin **et** après-midi)
- Pièce d'identité **VALIDE** (matin **et** après-midi)
- Documents autorisés : voir règlement intérieur



Tout appareil connecté sera éteint et rangé



Consignes et Règlement intérieur

Le candidat a pris connaissance :

Avant le jour J : du règlement intérieur accessible sur INCJ.FR pour prendre connaissance d'éventuelle réactualisation.

Le jour J : des consignes de composition et de restitution remises par le centre



Candidats avec un aménagement TIERS TEMPS

Pour tout candidat en situation de handicap : Des aménagements sont possibles.

(Exemple d'aménagements : Horaires élargis, accès facilité, composition dans une salle réservée aux candidats bénéficiant d'un aménagement, dispositions particulières : mise à disposition d'un ordinateur équipé d'un logiciel de correction de type ANTIDOTE, d'une imprimante, etc.)

Pour bénéficier d'aménagements "tiers temps", lors de son inscription, le candidat l'informe sur le formulaire d'inscription.

Document à fournir : un certificat médical < de 3 mois (à compter de la date d'inscription) établi par un **spécialiste** ou un **généraliste** qui précisera les aménagements nécessaires.